



## APPEL D'OFFRE CONTRATS DOCTORAUX 2026-2029

### Ecole Doctoral n°513 DESPEG

Publié le 04 Mai 2026

L'école doctorale DESPEG ouvre à compter du lundi 11 mai 2026 son appel d'offre aux candidat-e-s à un contrat doctoral établissement de 3 ans. La date de début du contrat est fixée à octobre 2026 (possibilité d'anticiper à septembre ou de retarder à novembre sous demande motivée du candidat).

Le nombre de contrats doctoraux alloués sera porté ultérieurement à la connaissance des candidats sur le site de l'école doctorale <https://www.ed-despeg-univ-cotedazur.fr/>

Peuvent candidater tout étudiant titulaire d'un diplôme de MASTER ou en cours d'obtention d'un diplôme de MASTER au titre de l'année 2025-2026. Ne peuvent pas candidater les étudiants déjà inscrit en thèse au sein de UniCa depuis plus de 12 mois.

La procédure de candidature se fait en **trois étapes**.

#### Etape 1 : Pré-candidature auprès du laboratoire de recherche

Chaque candidat doit soumettre un dossier de pré-candidature au laboratoire au sein duquel il souhaite réaliser sa recherche doctorale. **La date limite pour la soumission des dossiers de pré-candidatures est fixée par chaque laboratoire**, qui met par ailleurs en œuvre ses modalités spécifiques d'études des pré-candidatures (pièces demandées, modalités de pré-audition...)

Vous **devez** impérativement consulter **les dates limites et modalités spécifiques de chaque laboratoire** via les liens suivants : [CERDCAFF](#), [CERDP](#), [ERMES](#), [GREDEG](#), [GRM](#), [LADIE](#)

#### Etape 2 : Dépôt du dossier complet de Candidature sur ADUM

Chaque candidat dépose un dossier de candidature complet via la plateforme ADUM au plus tard le mercredi 24 juin 2026, 23:59 .

LIEN pour le dépôt du dossier : <https://adum.fr/candidature/>

Ce dossier comprendra **obligatoirement** :

##### 1. Un CV comportant impérativement les informations suivantes :

- Une synthèse de votre parcours académique avec les précisions **obligatoires** (éléments à copier dans votre CV tels que mentionnés ci-dessous) :

<u>Licence 3</u> , Intitulé du diplôme :	<u>Master 1</u> , Intitulé du diplôme :	<u>Master 2</u> , Intitulé du diplôme
Etablissement :	Etablissement :	Etablissement :
Année universitaire :	Année universitaire :	Année universitaire :
Moyenne :	Moyenne :	Moyenne :
Mention :	Mention :	Mention :
Rang de sortie (si disponible) :		Rang de sortie (si disponible) :
		Note mémoire/Rapport de stage :



- La mention de vos activités sciatiques passées et/ou de vos expériences professionnelles
- Une présentation brève de votre projet d'orientation professionnelle.

**2. Les photocopies des documents officiels présentant les résultats complets obtenus en Licence 3, masters 1 et 2 et indiquant le rang de sortie de Master.** Lorsque ce rang n'est pas disponible, vous pouvez utilement joindre un document de la scolarité ou du directeur de votre Master qui indique le nombre d'étudiants engagés dans la formation.

**3. Un exemplaire de mémoire (ou un lien de téléchargement de ce mémoire)** de Master 2 ou à défaut de MASTER 1.

**4. Un projet de recherche de 5 pages (références bibliographiques non comprises)** à destination d'un panel interdisciplinaire mentionnant la thématique de recherche et faisant une revue de littérature aboutissant à une problématique et une hypothèse de travail. La description de la méthodologie envisagée peut s'adresser aux spécialistes du domaine. Le projet intègre un calendrier prévisionnel attestant de la faisabilité du projet en 3 ans.

**5. Un courrier comportant l'avis motivé du directeur ou de la directrice de thèse** validant le projet de thèse et notifiant son insertion dans les axes de recherche du laboratoire. Le futur directeur veillera à préciser le rôle d'une co-direction éventuelle ou d'une cotutelle.

**6. Uniquement pour les candidat-e-s souhaitant obtenir une Mission d'Enseignement (DCME) assorti à leur contrat doctoral, joindre une lettre de motivation pour l'obtention de cette charge** qui précisera le département disciplinaire dans lequel vous souhaitez enseigner. Pour information, l'option DCME peut être formulée en deuxième année de thèse si elle n'a pas été demandée/obtenue en première année.

**La commission d'attribution des contrats doctoraux de l'ED DESPEG se réunira le vendredi 3 Juillet 2026** pour établir une liste de candidats autorisées à passer l'audition en étape 3.

Lors de cette étape les critères de sélection seront les suivant :

- 1) **Éligibilité** : seront considérés comme éligibles uniquement les candidat-e-s ayant déposé des **dossiers complets** sur ADUM avant la date limite de candidature, et **ayant effectué l'étape de pré candidature** auprès du laboratoire pressenti par accueillir leur recherche doctorale.
- 2) **Qualité du candidat** : Le niveau de notes doit être suffisant dans **l'ensemble du cursus initial**. La commission sera particulièrement attentive aux **notes obtenues** durant le MASTER, dans la spécialité de la thèse et pour le mémoire de recherche ou le rapport de stage, selon les cas. Des **mentions distinctives** lors du cursus initiale ainsi qu'un bon **rang de sortie** du MASTER (dans la première moitié du classement) font partie des éléments considérés.
- 3) **Avis du laboratoire** : L'avis du laboratoire, **favorable ou défavorable**, devra faire ressortir, pour chaque candidature, une appréciation sur le triptyque : candidat/sujet/encadrement. Lorsque plusieurs dossiers d'une même discipline



reçoivent un avis favorable du laboratoire, chacun de ces dossiers doit être assorti d'un **ordre de classement** par le laboratoire.

- 4) **Equilibre des laboratoires et des disciplines** : La commission des contrats doctoraux devra veiller à ce que la liste des candidats retenus pour l'audition respecte un équilibre entre laboratoires et entre disciplines.

### **Etape 3 : Auditions des candidats retenus par la commission de concours des contrats doctoraux de l'ED DESPEG**

Les candidat·e·s retenu·es par la commission de concours des contrats doctoraux de l'ED DESPEG lors de l'étape 2 seront auditionné·e·s par la même commission le vendredi **10 juillet 2026**, entre 08h00 et 19h00.

**Les auditions, obligatoires**, pourront se tenir en distanciel par visio-conférence en cas de raison médicale, ou en cas de résidence hors de la région PACA.

La commission qui aura pris connaissance de l'ensemble des dossiers évaluera notamment :

- la capacité des candidat·e·s à présenter leur champ de recherche à un panel interdisciplinaire.
- la capacité des candidat·e·s à présenter leur aptitude à conduire leur recherche sur la base de leur formation antérieure, à en maîtriser les méthodes et à orienter leur travail en vue de leur projet professionnel.
- l'adéquation du projet avec les priorités thématiques du laboratoire et les conditions d'accueil au sein du laboratoire (e.g., disponibilité du matériel nécessaire à la méthodologie à mettre en oeuvre), et éventuellement son adéquation avec des axes de recherches plus larges au sein de l'Université Côte d'Azur. Cette présentation de l'environnement du projet se voudra minimaliste, afin de ne pas occulter le projet lui-même.

**Chaque candidat·e présentera son projet en 5 minutes, sans support power point.** Le candidat peut disposer de notes s'il le souhaite sur format papier. Elle ou il sera ensuite interrogé·e par les membres de la commission de sélection pendant **10 minutes**.

**À l'issue des auditions**, la commission de sélection procédera au classement des candidat·e·s sélectionné·es par un vote à bulletin secret. Une liste principale sans classement sera établie qui comportera autant de noms de candidats que de contrats doctoraux à pourvoir. Une liste complémentaire avec classement sera établie en cas de désistement des candidats retenus en liste principale. Il sera demandé aux candidats sur la liste principale de confirmer leur acceptation de l'offre de contrat doctoral au plus tard **le lundi 20 juillet 2026**. Si des contrats ne sont pas acceptés par les candidats en liste principale, ils seront offerts aux candidats de la liste complémentaire dans l'ordre de leur classement.